

*Date de dépôt: 11 juin 2004*

*Messagerie*

## Rapport

**de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition de soutien à « La rue est à vous »**

### Rapport de M. Claude Aubert

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Sous la présidence de M. Olivier Vaucher, assisté par M<sup>me</sup> Stéphanie Downing, attentive procès-verbaliste, la Commission des pétitions a consacré deux séances à la pétition de soutien à « La rue est à vous ».

### **Audition de M<sup>mes</sup> Hélène Berg, Shin-Yi Colombo et de MM. Romain Kull et Gaston Coutaz, Maison de Quartier des Pâquis, pétitionnaires.**

Bien connue des Genevois, située dans le quartier des Pâquis, la fête « La rue est à vous » n'a pas pu être organisée en 2003, faute d'autorisations nécessaires. Les pétitionnaires le déplorent et demandent qu'un périmètre fermé soit prévu, réservé, et devienne un acquis, afin que le comité d'organisation puisse travailler sereinement. Alors que pendant des années les autorisations arrivaient en temps utile, des difficultés sont survenues en 2002 déjà et surtout en 2003, le dialogue n'ayant pas pu être maintenu avec le service compétent, apparemment sourd aux demandes de rendez-vous.

Il apparaît durant la discussion que trois problèmes sont identifiables :

- 1) le choix du périmètre accordé ;
- 2) la circulation, notamment celle des TPG, durant la période considérée ;
- 3) la complexité des procédures d'autorisation.

La même pétition a été adressée à la Ville, qui, selon les organisateurs, a toujours soutenu le comité d'organisation.

## **Audition de M. Christophe Friederich, DJPS, et de M. Denis Schenk, gendarmerie**

Le représentant du DJPS déplore des problèmes de communication et se réjouit d'avoir rencontré récemment le comité d'organisation pour se remettre à l'ouvrage. En 2002, il a fallu gérer en même temps le dimanche « En ville sans ma voiture ». En 2003, les conditions posées par le DJPS étaient connues dès février, mais le comité d'organisation « a jeté l'éponge ».

La fixation d'un périmètre est aussi un des objectifs du département. A l'origine centrée sur l'école des Pâquis, la fête se déplace vers le sud, ce qui implique une revendication nouvelle : la fermeture d'axes de trafic majeurs pour l'accès à Genève par la rive gauche. Circulation des voitures, certes, mais aussi celle des TPG et, a fortiori, celle des véhicules de secours ou des pompiers, sans oublier l'accès aux hôtels.

M. Denis Schenk, représentant de la gendarmerie, partage cette analyse. Il souligne la difficulté de fermer une artère tout en la laissant ouverte pour les TPG, les passantes et les passants se mettant alors en danger, croyant la voie libre.

### **Discussion**

Les commissaires saluent le travail de celles et ceux qui organisent des fêtes dont Genève a absolument besoin. Ils sont aussi conscients de la nécessité, pour les organisateurs comme pour les autorités, de prévoir à long terme les modalités pratiques de l'organisation de telles manifestations, en tenant compte d'impératifs parfois contradictoires. Ils suggèrent que des difficultés de communication n'alourdissent pas des procédures déjà fort complexes. Ils souhaitent, avec insistance, que les demandes d'autorisation soient intégrées dans un système de type guichet unique.

Le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat est accepté par tous, avec une nuance du côté de l'Entente, qui désire attirer l'attention des autorités sur cette fête devenue traditionnelle, sans forcément approuver complètement les vœux des pétitionnaires, notamment en matière d'immutabilité des autorisations.

### **Vote**

Proposition de renvoi au Conseil d'Etat de Genève :

**Pour** : Unanimité des 14 personnes présentes (1 UDC, 3 L, 2 PDC, 2 R, 2 Ve, 2 S, 2 AdG)

## **Pétition (1453)**

### **de soutien à « La rue est à vous »**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le Département de justice, police et sécurité n'a pas répondu à nos demandes de périmètre. Par manque de temps et de moyens, nous ne pouvons plus organiser cette manifestation. Nous demandons que le comité d'organisation de « La rue est à vous » obtienne un périmètre suffisamment grand et sécurisé – à savoir, un espace fermé ne permettant aucune circulation de transit (sauf les véhicules d'urgence et les TPG) – afin d'accueillir convenablement les 15 000 personnes qui participent et nous rendent visite durant ce week-end. Le comité souhaite que ce périmètre devienne un acquis.

N.B. : 5047 signatures  
*Maison de Quartier des Pâquis*  
M<sup>me</sup> Coé Blanchard  
M<sup>me</sup> Hélène Berg  
50, rue de Berne  
Case postale 61  
1211 Genève 21